



Bulletin de Don

ILEPS - École Supérieure des Métiers du Sport
13, Boulevard de l'Hautil, 95 092 CERGY-PONTOISE CEDEX
Tél. : 01 30 75 60 50 - contact@ileps.fr

Soutenir l'ILEPS, ses étudiants et leurs projets en versant un don de :

- 100 €
- 150 €
- 200 €
- Le montant de son choix : €

Soit 34 euros après déduction fiscale

Soit 51 euros après déduction fiscale

Soit 68 euros après déduction fiscale

Chèque à l'ordre de : AGILEPS
Banque :

Agence :

Chèque numéro :
Date d'envoi :

Déduction fiscale : 66 % du montant des dons faits à l'AGILEPS est déductible de votre impôt sur le revenu, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Pour recevoir un reçu fiscal, merci d'indiquer vos coordonnées

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail :

Téléphone :

Fait à : Le :

Signature :



Les étudiants de première année de Licence STAPS à la rentrée 2017 (Promotion 74)